HOLY SEE PRESS OFFICE
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE
BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIEGE
PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHLS

BOLLETTINO

SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

N. 0133

Giovedì 10.03.2005

LE LETTERE CREDENZIALI DELL'AMBASCIATORE DEL SENEGAL

LE LETTERE CREDENZIALI DELL'AMBASCIATORE DEL SENEGAL

Alle ore 12 di questa mattina, l'Em.mo Card. Angelo Sodano, Segretario di Stato, ha ricevuto in Udienza, a nome del Santo Padre, S.E. il Signor Félix Oudiane, Ambasciatore del Senegal presso la Santa Sede, in occasione della presentazione delle Lettere Credenziali.

Pubblichiamo di seguito il Messaggio di Giovanni Paolo II, consegnato al nuovo Ambasciatore dal Cardinale Segretario di Stato, nonché i cenni biografici essenziali di S.E. il Signor Félix Oudiane:

● MESSAGGIO DEL SANTO PADRE

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je suis heureux d'accréditer Votre Excellence comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Sénégal près le Saint-Siège. Je vous sais gré de m'avoir transmis les vœux cordiaux de Son Excellence Monsieur Abdoulaye Wade, Président de la République, me souvenant avec plaisir de la visite qu'il m'a rendue au Vatican il y a quelques mois. En retour, vous voudrez bien vous faire auprès de lui l'interprète de ma haute considération et de mes sentiments d'estime à l'égard de sa personne.

Je vous remercie des paroles courtoises que vous m'avez adressées. Elles sont le signe des relations de confiance réciproque qui n'ont cessé de se développer entre le Sénégal et le Siège apostolique, manifestant ainsi l'importance donnée par votre pays à la dimension spirituelle de l'homme et du peuple dans son ensemble. Enfin, j'adresse à tous vos compatriotes mes salutations chaleureuses, les assurant de ma prière pour la prospérité matérielle et spirituelle de la nation tout entière.

2. Le Sénégal a une longue tradition de convivialité entre toutes les communautés qui le composent. Je me réjouis donc vivement des résultats prometteurs des efforts déployés dans votre pays pour renforcer la paix civile à l'intérieur de la nation ainsi que pour éliminer toutes les causes qui peuvent être à l'origine de dissensions et d'affrontements violents. Il est essentiel en effet que tous les habitants puissent vivre dans la sécurité et dans la concorde. Comme j'ai eu souvent l'occasion de le souligner, *«la paix est un bien suprême qui conditionne l'obtention de tant d'autres biens essentiels»* (*Discours au Corps diplomatique,* 15 janvier 2005, n.

7). Elle est primordiale pour que puisse se réaliser la juste aspiration des populations à une vie digne et solidaire. Aussi est-il plus que jamais nécessaire d'éduquer les nouvelles générations aux idéaux de fraternité, de justice et de solidarité.

L'engagement du Sénégal dans la recherche et la consolidation de la paix en Afrique est connu et apprécié de la communauté internationale. Dans cette perspective, j'encourage vivement les efforts consentis pour favoriser la restauration de l'entente et de la fraternité dans plusieurs pays de la région, tout en raffermissant les liens de solidarité entre les peuples voisins. L'Afrique a un besoin urgent de paix et de stabilité. La violence n'est jamais une solution satisfaisante pour régler les désaccords entre les groupes humains. Le courage et la persévérance sont les chemins les plus efficaces pour atteindre une authentique réconciliation. L'Église catholique, quant à elle, est pleinement convaincue qu'il n'y a pas de paix possible sans justice, et qu'il n'y a pas de justice sans pardon (cf. Message pour la Journée mondiale de la Paix, 1er janvier 2002). Aussi, souhaite-t-elle que tous se laissent guider par la lumière du bien véritable de l'homme, dans une recherche constante du bien commun.

3. Dans notre monde, souvent obscurci par de vastes zones d'ombre, conséquences d'oppositions, parfois violentes, qu'on chercherait à justifier par des motifs religieux, il faut cependant relever que ne manquent pas les témoignages de convivialité entre les croyants de différentes religions, et particulièrement entre chrétiens et musulmans. Et je suis heureux de constater que votre pays s'est engagé depuis longtemps sur cette voie, manifestant ainsi que le dialogue entre les croyants et entre les cultures est un élément essentiel pour l'édification de la paix entre les peuples. Le Sénégal se montre particulièrement sensible à la nécessité de vivre la diversité des appartenances religieuses dans l'unité de la nation. C'est là une des conditions d'un développement plénier de la société. Malgré les difficultés inévitables inhérentes à la coexistence entre communautés humaines différentes, le dialogue permet de reconnaître la richesse de leur diversité. Elles peuvent aussi y trouver la meilleure sauvegarde de leurs particularités, ainsi qu'une authentique compréhension réciproque fondée sur le respect et l'amitié. Mais ce dialogue doit d'abord trouver son expression concrète dans une convivialité authentique entre les communautés, pour servir le bien commun de l'unique famille humaine. Un long chemin reste à parcourir ensemble, celui de la connaissance mutuelle, du pardon, de la réconciliation, ouvrant à des collaborations habituelles qui contribuent à édifier une société pacifiée et fraternelle. Vous le savez, Monsieur l'Ambassadeur, l'Église catholique s'est engagée résolument sur cette voie. Il revient aux croyants d'en faire une espérance pour le monde.

4. En cette circonstance solennelle, à travers votre personne, Monsieur l'Ambassadeur, je voudrais aussi saluer chaleureusement la communauté catholique du Sénégal. Je l'invite à demeurer toujours unie autour de ses Évêques, pour être de plus en plus rayonnante de l'amour du Christ, partageant avec tous la joie et la paix qu'elle ne cesse de recevoir de Lui. L'Évangile appelle tous les disciples du Christ à travailler sans relâche, avec tous les hommes de bonne volonté, à construire l'unité de la famille humaine, dont la source est en Dieu !

5. Alors que vous inaugurez votre mission auprès du Siège apostolique, je vous offre mes vœux les meilleurs pour son heureux accomplissement. Soyez assuré qu'auprès de mes collaborateurs, vous trouverez toujours l'accueil attentif et la compréhension cordiale dont vous pourrez avoir besoin.

J'invoque de grand cœur sur Votre Excellence, sur ses collaborateurs, sur sa famille, sur le peuple sénégalais et sur ses dirigeants, l'abondance des Bénédictions divines.

De la Polyclinique Gemelli, le 10 mars 2005.

IOANNES PAULUS II

S.E. il Sig. Félix OudianeAmbasciatore del Senegal presso la Santa Sede

E' nato a Ziguinchor il 4 maggio 1951.

E' sposato ed ha quattro figli.

Laureato in legge (Università di Dakar, 1976), è specializzato in Diritto Internazionale (*Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature*, 1978).

Nel 1978 ha intrapreso la carriera diplomatica ricoprendo, successivamente, i seguenti incarichi: Funzionario del Ministero degli Affari Esteri (1978-1982); Primo Consigliere dell'Ambasciata presso la Santa Sede (1982-1985); Vice Console a Parigi (1985-1986); Capo di Divisione presso il Ministero degli Esteri (1986-1988); Primo Consigliere di Ambasciata ad Addis Abeba (1988-1994); Capo Servizio del Ministero degli Esteri (1994-1998); Primo Consigliere di Ambasciata a Bonn (1998-2005).

Ha fatto parte della Delegazione del Senegal alle riunioni ed alle Conferenze Generali organizzate a Vienna dall'O.N.U.D.I. e dall'A.I.E.A. (1998-2004).

[00296-03.02] [Texte original: Français]